

**APPEL A CANDIDATURE – EMPLOI ETUDIANTS**  
Référence : Code de l'Éducation – L. 811-2, D. 811-1 à D. 811-9

Nom de l'UFR ou Service d'Affectation : SHA – Département d'Histoire de l'Art  
Contact : Vincent MICHEL – Directeur du département d'Histoire de l'Art

**Affectation :**  
Université de Poitiers  
UFR SHA département d'Histoire de l'Art

À pourvoir à compter du : 9 octobre 2017  
Les étudiants présélectionnés seront auditionnés et classés par la commission

**Référence de l'appel à candidature (à rappeler sur votre dossier de candidature) : CTE SHA 0617**

**Date limite de dépôt des candidatures : 2 octobre 2017**

**Nombre d'emploi à pourvoir : 2 (1 période Antique/Médiévale et 1 période Moderne/Contemporaine)**

**ACTIVITE(S) :**

Tutorat en Histoire de l'art et Archéologie : encadrement des étudiants de L1

**Date de début et date de fin – Nombre d'heures :**

9 octobre 2017 – 30 avril 2018

De 20 heures

**Activités principales :**

Soutien pédagogique aux étudiants de L1 : révision de cours, conseils méthodologiques

**Compétences principales requises et profil :**

Profil requis : être inscrit en Master 1 ou 2

**Contraintes particulières :** Nécessité de s'adapter aux emplois du temps des étudiants de L1

**Horaires de travail :** A définir en fonction des divers emplois du temps

**Rémunération brute : 10,49€/heure**

Pour postuler à cet emploi, veuillez télécharger le dossier de candidature sur le site internet de l'Université de Poitiers ou [sha.univ-poitiers.fr](http://sha.univ-poitiers.fr)

Rubrique : [INCONTOURNABLES](#) ----> [RECRUTEMENT CONTRATS ETUDIANTS](#))

Ce dossier est à retourner **avant la date mentionnée** ci-dessus, **accompagné de l'ensemble des pièces justificatives** à l'adresse suivante : [sophie.mazars@univ-poitiers.fr](mailto:sophie.mazars@univ-poitiers.fr)

**Tout dossier incomplet ou arrivé en retard ne sera pas étudié.**

*Les contrats conclus en application du décret cité en référence sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche ou un contrat doctoral.*